



TG/ACCA(proj.5)
ORIGINAL : anglais
DATE : 2015-01-31

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

FEIJOA

Code UPOV : ACCAA_SEL

Acca sellowiana (Berg) Burret

*

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établis par des experts de la Nouvelle-Zélande

pour examen par le

*Comité technique à sa cinquante et unième session,
qui se tiendra à Genève du 23 au 25 mars 2015*

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

Autres noms communs^{*} :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Acca sellowiana</i> (Berg) Burret	Feijoa, Pineapple Guava, Guavasteen	Feijoa	Feijoa	Feijoa

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VEGETATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES A LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI	4
3.5 ESSAIS SUPPLEMENTAIRES.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENEITE	5
4.3 STABILITE	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 CATEGORIES DE CARACTERES	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION	7
6.4 VARIETES INDIQUEES A TITRE D'EXEMPLES	7
6.5 LEGENDE	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	15
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTERES	15
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTERES	15
9. BIBLIOGRAPHIE	23
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	24

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Acca sellowiana* (Berg) Burret.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme d'arbres d'un an. Les arbres peuvent être reproduits par voie sexuée au moyen de boutures ou greffés sur un porte-greffe selon les indications fournies par le service d'examen.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

5 arbres.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.1.2 Le cycle de végétation est constitué par la période qui va du début de la croissance végétative active ou de la floraison, se poursuit tout au long de la croissance végétative active ou de la floraison et du développement des fruits et s'achève à la récolte des fruits.

3.1.3 Il est notamment essentiel que les arbres produisent une récolte satisfaisante de fruits à chacun des deux cycles de fructification.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "*British Standard 950*", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 5 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 5 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type. Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes isolées, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 2.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p. ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés à multiplication végétative, il faut appliquer une norme de population de 1 % et une probabilité d'acceptation d'au moins 95 %. Dans le cas d'un échantillon de 5 plantes, aucune plante hors-type n'est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Arbre : port (caractère 1)
- b) Limbe : panachure de la face supérieure (caractère 13)
- c) Fruit : poids (caractère 23)
- d) Fruit : forme (caractère 27)

- e) Fruit : couleur de l'épiderme (caractère 32)
- f) Fruit : rugosité de l'épiderme (caractère 33)
- g) Époque de maturité de récolte (caractère 41)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG (*) (+)	Tree: growth habit	Arbre : port	Baum: Wuchsform	Árbol: hábito de crecimiento		
QN	upright	dressé	aufrecht	erguido	Apollo, Marion	1
	semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierguido	Kakapo, SCS411 Alcantara, Unique	2
	spreading	étalé	breitwüchsig	extendido	Pounamu, SCS412 Helena	3
2. VG (*) (+)	Tree: vigor	Arbre : vigueur	Baum: Wuchsstärke	Árbol: vigor		
QN	weak	faible	gering	débil	SCS412 Helena, Unique	3
	medium	moyen	mittel	medio	SCS411 Alcantara, Opal Star	5
	strong	fort	stark	fuerte	Apollo, Gemini	7
3. VG/ MG/ MS (*) (+)	Current season's shoot: length of internode	Rameau de l'année : longueur de l'entre-nœud	Jahrestrieb: Internodienlänge	Rama de la temporada en curso: longitud del entrenudo		
QN	short	court	kurz	corto	Unique	3
	medium	moyen	mittel	medio	Marion	5
	long	long	lang	largo	Gemini	7
4. VG/ MS (*) (a)	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN	short	court	kurz	corto	Opal Star, Unique	3
	medium	moyen	mittel	medio	Apollo, Pounamu	5
	long	long	lang	largo	Kakariki	7
5. VG/ MS (*) (a)	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN	narrow	étroit	schmal	estrecho	Marion	3
	medium	moyen	mittel	medio	Unique	5
	broad	large	breit	ancho	Anatoki	7
6. VG/ MS (*) (+) (a)	Leaf blade: ratio length/width	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura		
QN	very low	très bas	sehr klein	muy baja	Opal Star, SCS412 Helena	1
	low	bas	klein	baja	Apollo, Marion, SCS411 Alcantara	2
	medium	moyen	mittel	media	Pounamu	3
	high	élevé	groß	alta	Kawatiri	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7.	VG	Leaf blade: shape	Limbe : forme	Blattspreite: Form	Limbo: forma	
(*)						
(+)						
PQ	(a)	ovate	ovale	eiförmig	oval	1
		elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico	Apollo 2
		oblong	oblong	breitrund	oblongo	3
		obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	SCS411 Alcantara, SCS412 Helena 4
8.	VG	Leaf blade: position of broadest part	Limbe : position de la partie la plus large	Blattspreite: Position des breitesten Teils	Limbo: posición de la parte más ancha	
(*)						
(+)						
QN	(a)	below middle	au-dessous du milieu	unter der Mitte	por debajo de la mitad	1
		at middle	au milieu	in der Mitte	en la mitad	Marion, Unique 2
		above middle	au-dessus du milieu	über der Mitte	por encima de la mitad	SCS411 Alcantara, SCS412 Helena, Triumph 3
9.	VG	Leaf blade: shape of apex	Limbe : forme du sommet	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del ápice	
(+)						
PQ	(a)	acute	aigu	spitz	agudo	Gemini 1
		obtuse	obtus	stumpf	obtuso	Apollo, SCS411 Alcantara 2
		rounded	arrondi	abgerundet	redondeado	Marion, SCS412 Helena 3
		truncate	tronqué	abgestumpft	truncado	4
		retuse	échancré	eingedrückt	retuso	5
10.	VG	Leaf blade: shape of base	Limbe : forme de la base	Blattspreite: Form der Basis	Limbo: forma de la base	
(+)						
PQ	(a)	acute	aigue	spitz	aguda	Gemini, Kakapo, SCS412 Helena 1
		obtuse	obtuse	stumpf	obtusa	SCS411 Alcantara, Unique 2
		rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	3
11.	VG	Leaf blade: profile in cross section	Limbe : profil en section transversale	Blattspreite: Profil im Querschnitt	Limbo: perfil en sección transversal	
(+)						
QN	(a)	concave	concave	konkav	cóncavo	SCS412 Helena 1
		flat	plat	flach	plano	Opal Star, SCS411 Alcantara 2
		convex	convexe	konvex	convexo	3
12.	VG	Leaf blade: main color of upper side	Limbe : couleur principale de la face supérieure	Blattspreite: Hauptfarbe der Oberseite	Limbo: color principal del haz	
(*)						
(+)						
PQ	(a)	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	1
		medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Opal Star 2
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Apollo 3
		grey green	gris-vert	graugrün	verde grisáceo	Marion 4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13. VG (*)	Leaf blade: variegation on upper side	Limbe : panachure de la face supérieure	Blattspreite: Panaschierung der Oberseite	Limbo: variegación del haz		
QL (a)	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente		9
14. VG (+)	Leaf blade: color of lower side	Limbe : couleur de la face inférieure	Blattspreite: Farbe der Unterseite	Limbo: color del envés		
PQ (a)	whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	Apollo, SCS412 Helena	1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	SCS411 Alcantara	2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	SCS414 Mattos	3
	greyish green	vert grisâtre	graugrün	verde grisáceo	SCS415 Nonante	4
15. VG	Inflorescence: arrangement	Inflorescence : disposition	Blütenstand: Anordnung	Inflorescencia: disposición		
QL (b)	terminal only	terminale seulement	nur terminal	solamente terminal		1
	terminal and lateral	terminale et latérale	terminal und lateral	terminal y lateral	SCS411 Alcantara, SCS412 Helena	2
16. VG/MS	Petal: length	Pétale : longueur	Blütenblatt: Länge	Pétalo: longitud		
QN (b)	short	court	kurz	corto	Arhart, Tharfiona	1
	medium	moyen	mittel	medio	Kawatiri, SCS411 Alcantara, SCS412 Helena	2
	long	long	lang	largo		3
17. VG (*) (+)	Petal: color of upper side	Pétale : couleur de la face supérieure	Blütenblatt: Farbe der Oberseite	Pétalo: color de la cara superior		
PQ (b)	RHS Color Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
18. VG (*) (+)	Stamens: number	Étamines : nombre	Staubgefäße: Anzahl	Estambres: número		
QN (b)	few	petit	wenige	pocos	Anatoki	1
	medium	moyen	mittel	medio	Gemini	2
	many	grand	viele	muchos	Kaiteri	3
19. VG	Filaments: color	Filaments : couleur	Staubfäden: Farbe	Filamentos: color		
PQ (b)	pink	rose	rosa	rosa		1
	reddish pink	rose-rouge	rötlich rosa	rosa rojizo		2
	red	rouge	rot	rojo	SCS411 Alcantara, SCS412 Helena	3
20. VG	Anthers: color	Anthères : couleur	Antheren: Farbe	Anteras: color		
PQ (b)	yellowish white	blanc jaunâtre	gelblich weiß	blanco amarillento	Unique	1
	reddish white	blanc rougeâtre	rötlich weiß	blanco rojizo	Apollo, Gemini	2
	medium red	rouge moyen	mittelrot	rojo medio	SCS411 Alcantara	3
	dark red	rouge foncé	dunkelrot	rojo oscuro	SCS415 Nonante	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. VG	Style: color of upper half	Style : couleur de la moitié supérieure	Griffel: Farbe der oberen Hälfte	Estilo: color de la mitad superior		
PQ (b)	green	vert	grün	verde		1
	reddish green	vert rougeâtre	rötlich grün	verde rojizo	Alacantara	2
	red	rouge	rot	rojo	Apollo, SCS412 Helena	3
22. VG	Stigma: position in relation to anthers	Stigmate : position par rapport aux anthères	Narbe: Stellung im Vergleich zu den Antheren	Estigma: posición en relación con las anteras		
QN (b)	same level to slightly above	au même niveau à légèrement au-dessus	auf gleicher Höhe bis leicht oberhalb	al mismo nivel a ligeramente por encima	Arhart	1
	moderately above	modérément au-dessus	mäßig oberhalb	moderadamente por encima	SCS411 Alcantara, SCS412 Helena	2
	strongly above	nettement au-dessus	stark oberhalb	muy por encima	Apollo, Unique	3
23. MG (*) (+)	Fruit: weight	Fruit : poids	Frucht: Gewicht	Fruto: peso		
QN (c)	very low	très faible	sehr niedrig	muy bajo	Tharfiona	1
	low	faible	niedrig	bajo	Apollo, Opal Star	3
	medium	moyen	mittel	medio	Pounamu, SCS411 Alcantara	5
	high	élevé	hoch	alto	Anilvinkoru, SCS412 Helena	7
24. VG/MS (*) (+)	Fruit: length	Fruit : longueur	Frucht: Länge	Fruto: longitud		
QN (c)	very short	très court	sehr kurz	muy corto		1
	short	court	kurz	corto	Unique	3
	medium	moyen	mittel	medio	Apollo, Opal Star	5
	long	long	lang	largo	Gemini, Pounamu	7
	very long	très long	sehr lang	muy largo	Marion	9
25. VG/MS (*) (+)	Fruit: width	Fruit : largeur	Frucht: Breite	Fruto: anchura		
QN (c)	narrow	étroit	schmal	estrecho	Unique	3
	medium	moyen	mittel	medio	Kakapo, Opal Star	5
	broad	large	breit	ancho	Kawatiri	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancho	Anatoki	9
26. VG/MS (*) (+)	Fruit: ratio length/width	Fruit : rapport longueur/largeur	Frucht: Verhältnis Länge/Breite	Fruto: relación longitud/anchura		
QN (c)	low	bas	leicht	baja	SCS411 Alcantara	3
	medium	moyen	mittel	media	Pounamu, SCS412 Helena	5
	high	élevé	hoch	alta	Triumph	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
27. VG (*) (+)	Fruit: shape	Fruit : forme	Frucht: Form	Fruto: forma		
PQ (c)	ovate	ovale	eiförmig	oval	Pounamu	1
	circular	circulaire	kreisförmig	circular		2
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico	Opal Star, SCS411 Alcantara	3
	oblong	oblong	breitrund	oblongo		4
	rhombic	losangique	rhombisch	rómbico		5
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	Gemini, Kakapo, SCS412 Helena	6
	oblanceolate	oblancéolé	verkehrt lanzettlich	oblanceolado		7
28. VG (+)	Fruit: longitudinal symmetry	Fruit : symétrie longitudinale	Frucht: Längssymmetrie	Fruto: simetría longitudinal		
QN (c)	symmetric or slightly asymmetric	symétrique ou légèrement asymétrique	symmetrisch oder leicht asymmetrisch	simétrico o ligeramente asimétrico	Opal Star, SCS411 Alcantara, Unique	1
	moderately asymmetric	modérément asymétrique	mäßig asymmetrisch	moderadamente asimétrico	Apollo	2
	strongly asymmetric	fortement asymétrique	stark asymmetrisch	muy asimétrico	Triumph	3
29. VG (*) (+)	Fruit: slope of shoulder at stalk end	Fruit : inclinaison de l'épaule à l'extrémité pédonculaire	Frucht: Neigung der Schulter am Stielende	Fruto: inclinación del hombro en el extremo peduncular		
QN (c)	weak	faible	schwach	débil	Opal Star, SCS411 Alcantara	1
	medium	moyenne	mittel	media	Kakapo, Pounamu	2
	strong	forte	stark	fuerte	Anilvinkoru, Apollo	3
30. VG (+)	Fruit: point of attachment of stalk	Fruit : point d'attache du pédoncule	Frucht: Ansatzpunkt des Stengels	Fruto: punto de inserción del pedúnculo		
QN (c)	depressed	déprimé	eingesenkt	deprimido	Gemini, SCS412 Helena, Unique	1
	flat	plat	flach	plano	Opal Star	2
	raised	protubérant	vorgewölbt	prominente	Apollo	3
31. VG (*)	Fruit: attitude of sepals	Fruit : position des sépales	Frucht: Haltung der Kelchblätter	Fruto: porte de los sépalos		
QN (c)	erect	dressés	aufrecht	erectos	Kakapo, Opal Star, SCS412 Helena	1
	semi-erect	demi-dressés	halbaufrecht	semierectos	Marion, Unique	2
	horizontal	horizontaux	horizontal	horizontales	Apollo, Pounamu	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
32.	VG	Fruit: color of skin	Fruit : couleur de l'épiderme	Frucht: Farbe der Schale	Fruto: color de la piel		
PQ	(c)	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Unique	1
		medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Apollo, Opal Star, SCS411 Alcantara	2
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Anilvinkoru, Kakapo	3
		grey green	gris-vert	graugrün	verde grisáceo	Marion	4
33.	VG	Fruit: rugosity of skin	Fruit : rugosité de l'épiderme	Frucht: Rauheit der Schale	Fruto: rugosidad de la piel		
	(c)	smooth or very slightly rugose	lisse ou très peu rugueuse	glatt oder sehr schwach blasig	lisa o muy poco rugosa	Opal Star, SCS412 Helena	1
QN		slightly rugose	peu rugueuse	schwach blasig	poco rugosa	Kakapo, Marion	3
		moderately rugose	modérément rugueuse	mäßig blasig	moderadamente rugosa	Apollo, SCS411 Alcantara, Triumph	5
		strongly rugose	fortement rugueuse	stark blasig	fuertemente rugosa	Unique	7
34.	VG	Fruit: longitudinal grooving	Fruit : cannelures longitudinales	Frucht: Längsriefung	Fruto: acanalado longitudinal		
QN	(c)	absent or weak	absentes ou faibles	fehlend oder schwach	nulo o débil	Pounamu, SCS412 Helena	1
		medium	moyennes	mittel	medio	Kakapo	2
		strong	fortes	stark	fuerte	Anilvinkoru	3
35.	VG	Fruit: thickness of skin	Fruit : épaisseur de l'épiderme	Frucht: Dicke der Schale	Fruto: grosor de la piel		
QN	(c)	thin	mince	dünn	delgada	Arhart	1
		medium	moyenne	mittel	media		2
		thick	épaisse	dick	gruesa		3
36.	VG	Fruit: thickness of pericarp	Fruit : épaisseur du péricarpe	Frucht: Dicke des Perikarps	Fruto: grosor del pericarpio		
QN	(c)	thin	mince	dünn	delgado	Arhart	1
		medium	moyen	mittel	medio		2
		thick	épais	dick	grueso		3
37.	VG	Fruit: color of outer pericarp	Fruit : couleur du péricarpe externe	Frucht: Farbe des äußeren Perikarps	Fruto: color del pericarpio externo		
PQ	(c)	white	blanc	weiß	blanco	Kakapo	1
		yellowish white	blanc jaunâtre	gelblich weiß	blanco amarillento	Gemini, Unique	2
		yellow	jaune	gelb	amarillo	Opal Star	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
38. VG (*) (+)	Fruit: width of locules relative to fruit	Fruit : largeur des loges par rapport au fruit	Frucht: Breite der Kernkammern im Verhältnis zur Frucht	Fruto: anchura de los lóculos con relación al fruto		
QN (c)	very small	très étroites	sehr schmal	muy pequeños	Triumph	1
	small	étroites	schmal	pequeños	Kakapo, Pounamu	3
	medium	moyennes	mittel	medianos	SCS412 Helena, Unique	5
	large	larges	breit	grandes	SCS411 Alcantara	7
39. VG (*)	Fruit: color of locules	Fruit : couleur des loges	Frucht: Farbe der Kernkammern	Fruto: color de los lóculos		
PQ (c)	transparent	transparentes	transparent	transparentes	Apollo, Waitui	1
	whitish	blanchâtres	weißlich	blanquecinos	SCS415 Nonante	2
	reddish	rougeâtres	rötlich	rojizos		3
40. VG (+)	Seed: size	Pépin : taille	Samen: Größe	Semilla: tamaño		
QN (c)	small	petit	klein	pequeña	Unique	1
	medium	moyen	mittel	mediana	SCS411 Alcantara, SCS412 Helena	2
	large	grand	groß	grande		3
41. VG/ MG (*) (+)	Time of harvest maturity	Époque de maturité de récolte	Zeitpunkt der Erntereife	Época de madurez para la cosecha		
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Waitui	1
	early	précoce	früh	temprana	Unique	3
	medium	moyenne	mittel	media	Apollo, Gemini	5
	late	tardive	spät	tardía	Kakapo, Opal Star	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Triumph	9

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

- (a) Les observations relatives à la feuille doivent être faites au tiers médian d'un rameau d'une année.
- (b) Les observations relatives à la fleur doivent être faites lorsque 50% environ des fleurs d'un arbre sont ouvertes.
- (c) Les observations relatives au fruit doivent être faites lorsqu'ils sont récoltés.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Arbre : port

L'observation du port doit être faite à la fin de la saison de végétation après la récolte des fruits.



1
dressé



2
demi-dressé



3
étalé

Ad. 2 : Arbre : vigueur

Les observations doivent être faites pendant la période de croissance végétative active. La vigueur de l'arbre est entendue comme désignant l'abondance générale de la croissance végétative.





Ad. 3 : Rameau de l'année : longueur de l'entre-nœud

La longueur de l'entre-nœud est observée au tiers médian d'un rameau de l'année.

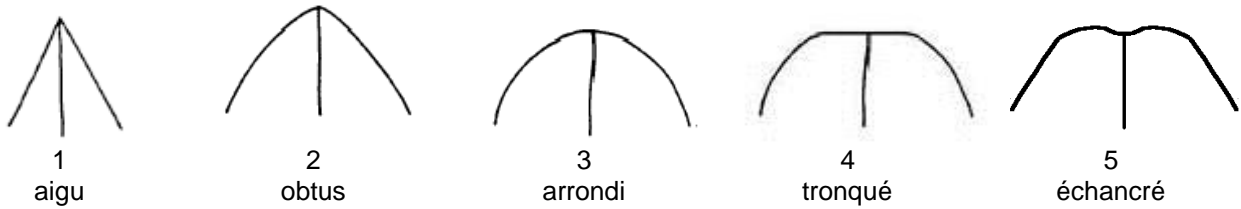
Ad. 6 : Limbe : rapport longueur/largeur

Ad. 7 : Limbe : forme

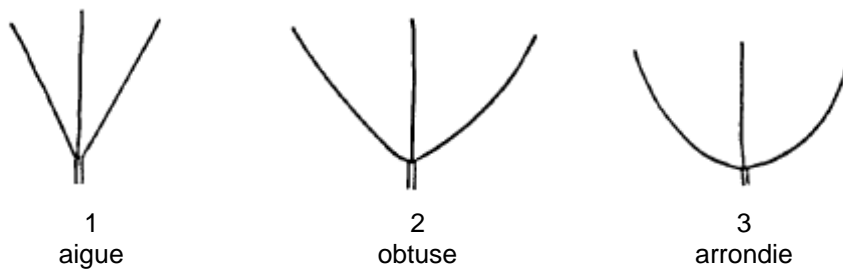
Ad. 8 : Limbe : position de la partie la plus large

		← partie la plus large →		
		au-dessous du milieu	au milieu	au-dessus du milieu
↑ élevé ↓ bas ← largeur (rapport longueur/largeur) →			 3 oblong	
	 1 ovale	 2 elliptique	 4 obovale	

Ad. 9 : Limbe : forme du sommet



Ad. 10 : Limbe : forme de la base



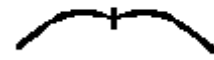
Ad. 11 : Limbe : profil en section transversale



1
concave



2
plat



3
convexe

Ad. 12 : Limbe : couleur principale de la face supérieure

La couleur principale est la couleur qui occupe la surface la plus grande sur la face interne d'une feuille. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface du limbe, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale.

Ad. 14 : Limbe : couleur de la face inférieure

L'observation de la couleur de la face inférieure inclut toute pubescence éventuelle.

Ad. 17 : Pétale : couleur de la face supérieure

L'observation porte sur la couleur couvrant la plus grande surface du pétale.

Ad. 18 : Étamines : nombre



1
petit



2
moyen

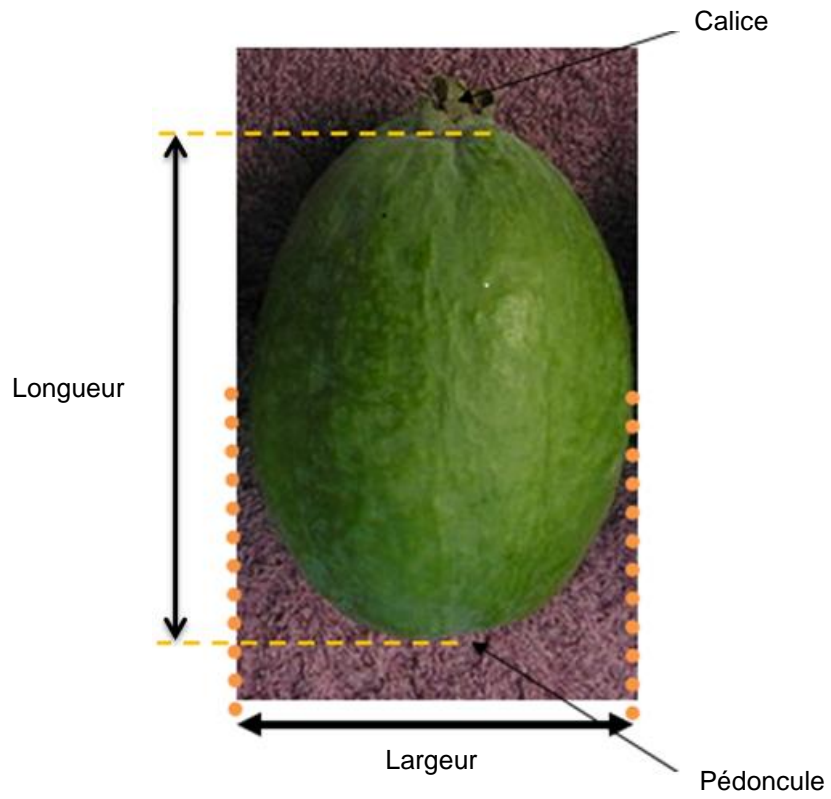


3
grand

Ad. 23 : Fruit : poids



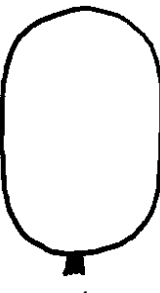
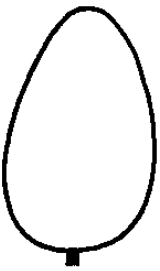

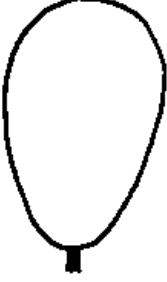
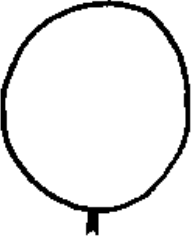
Le poids du fruit doit être déterminé par un échantillon de 25 fruits récoltés, 5 fruits de chacun des 5 arbres.

Ad. 24 : Fruit : longueur
Ad. 25 : Fruit : largeur



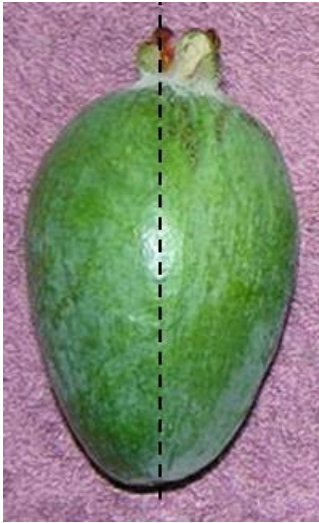
Ad. 26 : Fruit : rapport longueur/largeur

Ad. 27 : Fruit : forme

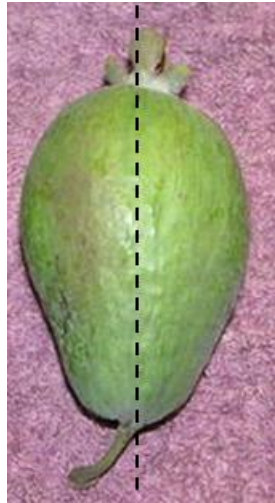
		partie la plus large		
		← au-dessous du milieu	au milieu	→ au-dessus du milieu
étroite (élevé) → largeur (rapport longueur/largeur) ← large (bas)			 5 losangique	 7 oblancéolé
			 4 oblong	
		 1 ovale	 3 elliptique	 6 obovale
			 2 circulaire	

Ad. 28 : Fruit : symétrie longitudinale

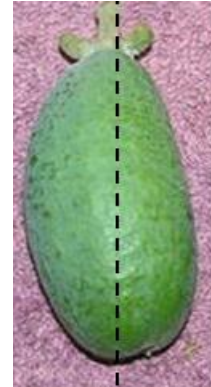
La symétrie longitudinale doit être observée par rapport à la ligne médiane à travers le fruit.



1
symétrique ou légèrement
asymétrique



2
modérément asymétrique



3
fortement asymétrique

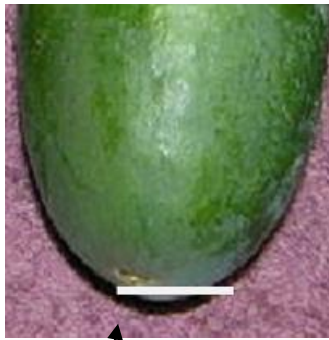
Ad. 29 : Fruit : inclinaison de l'épaule à l'extrémité pédonculaire

L'inclinaison de l'épaule à l'extrémité pédonculaire doit être déterminée par la largeur du fruit juste en dessous du point d'attache du pédoncule.

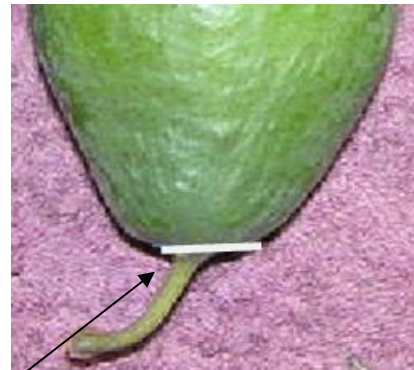
- épaule faible = grande largeur
- épaule moyenne = largeur moyenne
- épaule forte = largeur étroite



1
faible



2
moyenne



3
forte

Épaule

Ad. 30 : Fruit : point d'attache du pédoncule



1
déprimé



2
plat



3
protubérant

Ad. 33 : Fruit : rugosité de l'épiderme

La rugosité du fruit est définie par le nombre et l'intensité de rides.

Ad. 34 : Fruit : cannelures longitudinales



1
absentes ou faibles



2
moyennes



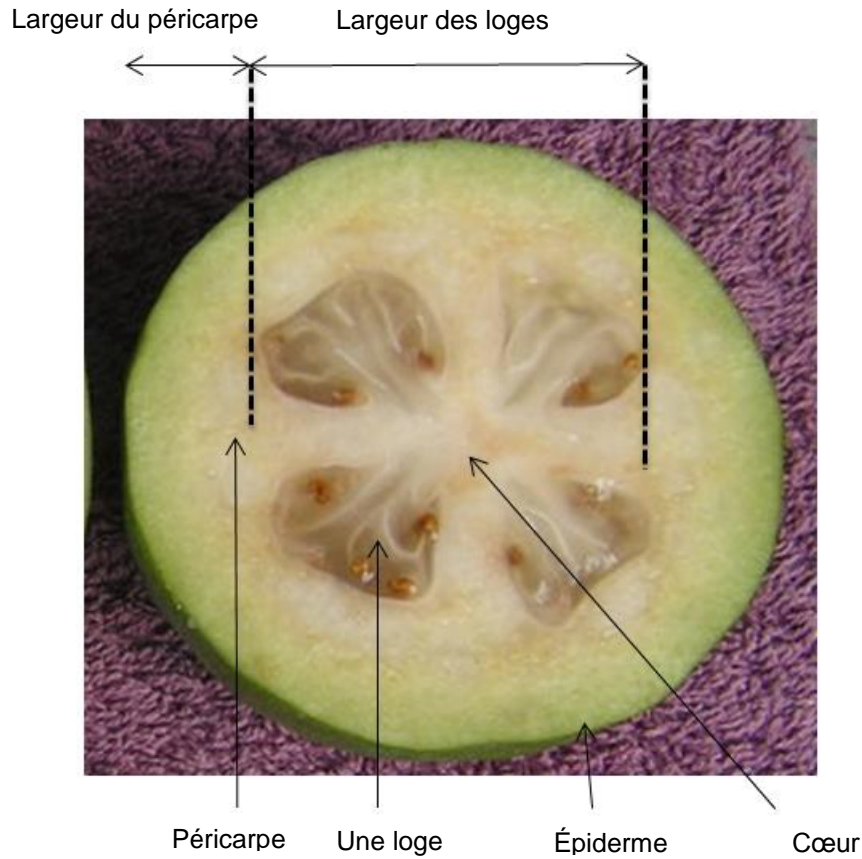
3
fortes

Ad. 35 : Fruit : épaisseur de l'épiderme

Ad. 36 : Fruit : épaisseur du péricarpe

Ad. 38: Fruit : largeur des loges par rapport au fruit

L'épaisseur du péricarpe est définie par la partie de la chair la plus large entre le bord de la loge et l'épiderme.



Ad. 40 : Pépin : taille

La taille est déterminée par le rapport longueur/largeur du pépin.

Ad. 41 : Époque de maturité de récolte

L'époque de maturité est atteinte lorsque le fruit tombe naturellement de l'arbre ou est cueilli en étant détaché de l'arbre avec un minimum d'effort. La période de récolte débute lorsque les premiers fruits sont tombés naturellement. L'observation des caractères externes du fruit ne suffit pas pour déterminer la maturité du fruit.

9. Bibliographie

Thorp, G., Bieleski, R. 2002: Feijoas: Origins, Cultivation and Uses. Horticulture and Food Research Institute of New Zealand and David Bateman Ltd, Auckland, NZ

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Date de la demande : (réservé aux administrations)
--	---

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE
à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale

1. Objet du questionnaire technique

1.1 Nom botanique

1.2 Nom commun

2. Demandeur

Nom

Adresse

Numéro de téléphone

Numéro de télécopieur

Adresse électronique

Obtenteur (s'il est différent
du demandeur)

3. Dénomination proposée et référence de l'obteneur

Dénomination proposée
(le cas échéant)

Référence de l'obteneur

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

.....

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) greffage []
- c) multiplication *in vitro* []
- d) autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Autre []
(veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
5.1 Arbre : port (1)		
dressé	Apollo, Marion	1[]
demi-dressé	Kakapo, SCS411 Alcantara, Unique	2[]
étalé	Pounamu, SCS412 Helena	3[]
5.2 Limbe : panachure de la face supérieure (13)		
absente		1[]
présente		9[]
5.3 Fruit : poids (23)		
très faible	Tharfiona	1[]
très faible à faible		2[]
faible	Apollo, Opal Star	3[]
faible à moyen		4[]
moyen	Pounamu, SCS411 Alcantara	5[]
moyen à élevé		6[]
élevé	Anilvinkoru, SCS412 Helena	7[]
élevé à très élevé		8[]
élevé		9[]
5.4 Fruit : forme (27)		
ovale	Pounamu	1[]
circulaire		2[]
elliptique	Opal Star, SCS411 Alcantara	3[]
oblong		4[]
losangique		5[]
obovale	Gemini, Kakapo, SCS412 Helena	6[]
oblancéolé		7[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.5 Fruit : couleur de l'épiderme (32)		
vert clair	Unique	1[]
vert moyen	Apollo, Opal Star, SCS411 Alcantara	2[]
vert foncé	Anilvinkoru, Kakapo	3[]
gris-vert	Marion	4[]
5.6 Fruit : rugosité de l'épiderme (33)		
lisse ou très peu rugueuse	Opal Star, SCS412 Helena	1[]
très peu rugueuse à peu rugueuse		2[]
peu rugueuse	Kakapo, Marion	3[]
peu rugueuse à modérément rugueuse		4[]
modérément rugueuse	Apollo, SCS411 Alcantara, Triumph	5[]
modérément rugueuse à fortement rugueuse		6[]
fortement rugueuse	Unique	7[]
fortement rugueuse à très fortement rugueuse		8[]
très fortement rugueuse		9[]
5.7 Époque de maturité de récolte (41)		
très précoce	Waitui	1[]
très précoce à précoce		2[]
précoce	Unique	3[]
précoce à moyenne		4[]
moyenne	Apollo, Gemini	5[]
moyenne à tardive		6[]
tardive	Kakapo, Opal Star	7[]
tardive à très tardive		8[]
très tardive	Triumph	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Fruit : poids</i>	<i>bas</i>	<i>moyen</i>

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une image en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]